

## **No, they don't want**

**Jean-Marie Harribey**

**15 décembre 2008**

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2008/12/15/no-they-don-t-want>

« Yes, you can » a lancé José Manuel Barroso, en retournant le slogan de Barack Obama, pour appeler les pays du monde entier à imiter l'Union européenne en matière de lutte contre le réchauffement climatique, au moment où l'ONU les réunissait à Poznan pour préparer la suite du Protocole de Kyoto après 2012.

La réalité est pourtant beaucoup moins réjouissante en perspective de la conférence de Copenhague qui aura lieu en décembre 2009. La presse a beau tresser des lauriers à l'Union européenne (UE) et à son président en exercice, « Avec son plan climat, l'Europe donne l'exemple » (Le Monde, 14 et 15 décembre 2008), « Avec l'accord sur le climat, l'Europe se veut un modèle » (Les Echos, 15 décembre 2005), l'accord négocié entre les gouvernements européens est très en deçà des objectifs à atteindre pour ralentir le réchauffement climatique. Et, malheureusement, la rencontre de Poznan de l'ONU organisée au même moment est tout aussi décevante. Trois sujets au moins sont préoccupants.

Au début de l'année, la Commission européenne avait proposé que l'UE se fixe un objectif des « trois fois 20 % » (de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), d'économies d'énergie et de part des énergies renouvelables dans le total de l'énergie) en 2020 par rapport à 1990. Cet objectif est toujours affiché mais il est plombé par les mécanismes auxquels la communauté internationale et l'Europe font confiance pour l'atteindre.

Le premier de ces mécanismes est le marché des permis d'émission (ou de droits à polluer). Jusqu'à présent les Etats membres de l'UE distribuaient gratuitement les quotas de CO<sub>2</sub> aux secteurs industriels de l'acier, du ciment, de la chimie et de l'agro-alimentaire. Il était prévu de les rendre payants à partir de 2013. Premier accroc à cette bonne intention : des dérogations importantes sont accordées aux pays dans lesquels une seule source d'énergie dépasse 30 % du total énergétique et qui ont un PIB par habitant inférieur à 50 % de la moyenne communautaire. La Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Roumanie bénéficieront ainsi de 70 % d'attributions gratuites en 2013 avant que celles-ci ne disparaissent en 2020. Deuxième accroc : seront exemptés totalement d'achat de quotas les secteurs qui verraient leurs coûts augmenter de plus de 30 % ainsi que ceux dont plus de 30 % de leur activité est soumise à la concurrence internationale. Globalement, selon une information de l'Agence Reuters, 90 % de l'industrie européenne sera exonérée de quotas à acheter. Le reliquat de 10 % de l'industrie paiera 20 % de ses émissions en 2013, 70 % en 2020 et 100 % en 2025.

Le deuxième mécanisme du protocole de Kyoto conforté par l'accord européen est celui dit de « développement propre » (MDP). Comme les industriels doivent rendre à la fin de l'exercice un montant de quotas égal à celui qui leur a été fixé au début de celui-ci et qu'ils peuvent en acheter, en cas de manque, ou en vendre, en cas de surplus, sur le marché, ils ont intérêt à investir à moindre dans des pays du Sud qui ne sont pas soumis au contrainte du Protocole. De la sorte, ils peuvent récupérer des quotas correspondant à des émissions évitées dans le pays accueillant l'investissement « propre » et les revendre sur le marché européen. Les tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> ainsi récupérées sont comptabilisées au titre des réductions réalisées par les pays de l'UE. On voit ainsi le parti que peuvent tirer les entreprises et les

Etats de ce MDP qui les dispense d'une partie des efforts à réaliser à domicile puisque deux tiers des efforts pourraient être atteints par le seul biais des crédits obtenus à l'extérieur. On mesure aussi le risque de spéculation qui pourrait s'ensuivre sur le marché des quotas.

Tout n'est certes pas à rejeter dans l'accord de Bruxelles. Ainsi, les entreprises qui manqueront de quotas devront s'acquitter d'une pénalité de 100 euros par tonne de CO<sub>2</sub> émise au-delà de ses droits. Et les Etats qui n'auront pas satisfait à leurs obligations seront astreints à le faire à hauteur de 1,08 fois l'année suivante.

Alors que l'UE accouchait difficilement de ce plan a minima, la Conférence de Poznan voyait s'affronter les pays industrialisés et le groupe des 77 plus la Chine. Le différend a porté sur l'utilisation du Fonds d'adaptation destiné à aider les pays du Sud à surmonter le choc du changement de climat. Financé par un prélèvement de 2 % sur les recettes tirées du MDP, ce Fonds devait-il être accessible directement pas les pays du Sud sans être dépendant de la Banque mondiale. Malgré l'opposition de l'UE les 77 ont eu gain de cause. Mais ils n'ont pas réussi à faire céder les pays riches, encore l'UE, sur la mise en œuvre d'une taxe carbone pour compenser l'énorme dette écologique du Nord à l'égard du Sud.

Tant au sein de l'UE que dans le cadre des négociations internationales, la concurrence et le chacun pour soi ont primé sur la coopération et la solidarité. Seuls 12 % de la valeur des quotas seront destinés à aider les pays les plus pauvres de l'UE (Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie). Quant à l'aide aux pays du Sud, L'UE a refusé d'engager pour cela une partie des recettes des enchères, renvoyant toute décision à la négociation globale de Copenhague. Et dans le monde, le Fonds d'adaptation ne sera alimenté que de quelque 80 millions de dollars alors que les besoins se chiffrent en milliards. Ne serait-ce pas un signe donné par les gouvernements qu' « ils ne veulent pas » vraiment ?